

Intervention Forum du CNPC le 27 janvier 2016
Général JACQUEMENT- Délégué aux Réserves de l'Armée de Terre (DRAT)

Préambule :

Je remercie Mme la préfète Merli et les organisateurs de ce forum d'avoir pris l'initiative d'inviter, en ma personne, les armées, et en particulier l'armée de terre.

Il y a encore peu de temps, je me serais posé la question du message que j'aurais pu adresser au CNPC, organisme fédérateur du mouvement associatif « labellisé » de Sécurité civile.

Aujourd'hui, la création d'un grand commandement Théâtre National dans le nouvel organigramme du ministère de la Défense, qui officialise le retour de l'armée de terre sur le sol national depuis la fin de la conscription en 1999, justifie pleinement ma présence en ces lieux. Je signale aussi la création d'une GARDE NATIONALE, d'ici 1 ou 2 ans (...).

Je formulerai tout d'abord 3 constats, qui vous convaincront, s'il le fallait, de l'existence d'une réelle proximité des AASC et du monde militaire;

Premier constat : beaucoup de vos associations sont nées du temps de guerre, ou procèdent de ce dernier. Cet état de fait est particulièrement vérifié pour les deux principales, la Croix Rouge française et la Fédération nationale de la Protection civile...et que dire du vénérable Ordre de Malte et de ses chevaliers-hospitaliers, tout droit issus de l'époque des croisades.

Deuxième constat : d'évidentes analogies dans les modes opératoires.

L'exemple du programme de la formation des cadres opérationnels des AASC, comme celui de la Croix Rouge française, où l'on retrouve des contenus qui sont, à l'évidence, directement issus des écoles de formation des cadres militaires (commandement, gestion du stress, transmissions, topographie..).

Troisième constat : au-delà de la formation, les méthodes opérationnelles utilisées par les AASC affichent, elles aussi, une ressemblance, sinon une filiation, avec les organigrammes militaires. Je prendrai pour exemple le déploiement d'un dispositif prévisionnel de sécurité (DPS), sachant que cette mission de mise en sécurité des grands rassemblements constitue, je crois, une de vos missions phares, faisant l'objet d'un référentiel national.

Le militaire que je suis ne peut s'empêcher de faire des correspondances :

- Chef de poste de secours : sous-officier (sergent ou sergent-chef)
- Chef de secteur : adjudant ou lieutenant

Chef de dispositif : capitaine, et au-delà pour les dispositifs de grande envergure,

5 items :

1 – Qu'en est-il du « retour » des militaires sur le territoire national (la création du pilier TN) ? Dans les faits, les armées n'ont jamais quitté le TN

Armée de l'air et marine exercent une action permanente et sont primo intervenants (AEM et défense aérienne).

ADT, primo contributrice, engagée sur VIGIPIRATE depuis 1995 ! Plus de 900 soldats ADT / jour. En 2015, SENTINELLE et passage à 10000 dans la durée.

Plan d'action ADT au Contact : effets à obtenir, mise en œuvre savoir-faire spécifiques ADT pour être plus efficaces, rôle des préfets pas remis en cause, renforcement synergie avec acteurs naturels TN via Pilier TN (liens fonctionnels pas hiérarchiques)

2 – Plan d'action réservistes au Contact

Réfléchi depuis 2013, amplifié depuis septembre 2014 (nouveau CEMAT)

Données de départ : Fin de la conscription et de son système de fractions de contingent rappelable. Passage à une réserve de volontaires. 22000 Terre sur maquette 40000 (réalisés 70 % cause LPM non respectées depuis 2008). 50 % en compagnies de réserve (89) et 50 % compléments individuels

Nouvelle donne : Atteindre les 40000 en 2019 dont 24200 Terre

Nouvelle maquette : 2/3 en compagnies (101) et 1/3 de CI

Employabilité renforcée (nouveau cycle de prépa ops, moyenne de 30 JA /AN/réserviste, effort TN fonction Protection, un contrat OPS défini de 1000 hommes/j). 3 grands types de missions : aides aux services publics, protection des personnes et des biens, contribution aux OPEX)

Un défi : recrutement et fidélisation. Turn over de 3000 par an + sur recrutement de 2000 par an soit 20000 réservistes à recruter d'ici 2019. 70 % d'ab initio

Des grandes premières : campagnes de recrutement spécifiques réserve, emploi de réservistes sur créneaux de 3 semaines (16 UE en fin d'année pour soulager l'active)

3 – Esprit de défense et résilience

Développer un parcours volontaire en parallèle du parcours obligatoire citoyen (JNR, JDC, recensement, enseignement de défense, JDMM, PMT ...) avec cibles associées (100 000, 30000, 10000 et 4000 en recrutement annuel)

Déserts militaires (définition). 52 départements sans régiments. Réoccupation progressive selon 4 critères. Création 11 EMTR et 16 Unités de réserve

4 – Le débat sur la Garde nationale

Une position ADT très claire : La garde nationale existe déjà !

C'est le dispositif de réserve de sécurité nationale - RSN (décret du 7 mai 2015)

Publics concernés: réservistes de la réserve opérationnelle militaire, de la réserve civile pénitentiaire ou de la police nationale, de la réserve sanitaire, réserves de sécurité civile, ainsi que leurs employeurs

civils; opérateurs publics et privés d'importance vitale ainsi que leurs personnels visés par un plan de continuité ou de rétablissement d'activité.

Objet: *modalités d'utilisation des réserves civiles et militaires dans le cadre du dispositif de réserve de sécurité nationale et modalités de mise en œuvre du service de sécurité nationale en cas de crise majeure.*

La RSN comprend donc la réserve opérationnelle (RO1 + RO2)

Cette réserve opérationnelle intégrée aux unités d'active dont elle renforce en permanence les capacités, est une composante de cette « Réserve Nationale ».

Je vous renvoie à l'excellent article de M. Georges-Henri Soutou dans le Point du 23 janvier, spécialiste d'histoire militaire et des relations internationales et professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-4), membre de l'Académie des sciences morales et politiques. En bref : pas de garde nationale, développons

5– Renforcement synergie Défense / sécurité civile

Des spécificités : une réserve militaire, avec le statut militaire (droits et devoirs), en armes, au service de la France avec 3 objectifs : Renforcer les capacités des forces armées, Entretenir l'esprit de défense, Maintenir le lien armées – nation. La réserve opérationnelle n'est pas sous statut de bénévole du service public.

Des points communs : volonté de servir, intérêt du bien commun, engagement, dépassement de soi, esprit d'équipe, cohésion, sang-froid, disponibilité, savoir-faire quasi militaire dans vos modes d'action.

Je ne résiste pas au plaisir de vous lire de commentaire que j'ai relevé dans un article de septembre 2015 de l'institut français de sécurité civile intitulé *L'engagement des citoyens dans la sécurité civile : réalités et perspectives*

« Par leur proximité avec la guerre, avec la catastrophe, avec l'extraordinaire au sens propre, ces associations ont emprunté quelque chose à l'esprit militaire, un mode d'organisation, un esprit d'équipe, sinon de corps, un certain attachement aux valeurs, aux symboles et aux rituels républicains, des formes d'expression de la camaraderie et de la solidarité... ».

Un intérêt commun : se réapproprier la jeunesse de France trop délaissée. S'unir face à la multiplication des bonnes idées, synonymes de dispersion des efforts (SMA, SMV, EPIDE, service civique ...)

Un piège dans lequel ne pas tomber : le vivier étant commun, la saine compétition ne doit pas devenir rivalité !

Une nécessité : synergie de nos actions en apportant nos savoir-faire et savoir être spécifiques dans un tronc commun (un dispositif type cadets ?), puis libre choix des jeunes en fonction de leur appétence particulière et parcours spécifiques. Encouragement des passerelles (aller/retour) entre nos dispositifs pour s'adapter aux aléas de la vie professionnelle et familiale de nos recrues (disponibilité, mutations ...),.

En conclusion, je pense que la recherche de synergie entre les armées et les associations agréées de sécurité civile (AASC) s'impose, dans une logique gagnant/gagnant.